

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Jeudi 24 septembre 2020

L'an deux mille vingt et le jeudi 24 septembre à dix-huit heures quarante-cinq, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration au site de pleine nature du Fanget.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président.

Les membres présents sont : Edward Macelko, Mirelle Savornin, Laurent Pascal, Jean-Claude Mathieu, Jean-Noël Tron, Brigitte Thomas, Willy Honoré, Gaël Engelbert, Thomas Savornin, Madeleine Medecin, Raphaël Marie, Gilbert Mathieu, Philippe Chauvin et Jean-Pierre Guieu.

Les membres représentés sont : Corinne Labeille et André Collomb

Les membres excusés sont : Sophie Richaud,

Soit un total de 14 administrateurs présents.

Sont présents mais non membres du CA : Nancy Daumas salariée de l'USB et Kévin Rougon représentant de l'activité boxe.

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer et il demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Vote : Le conseil d'administration a accepté de délibérer à main levée à l'unanimité.

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour.

- Demande d'entrée de l'activité boxe à l'USB.
- Reprise de l'activité, point sur les événements et protocoles sanitaires.
- Répartition des subventions de fonctionnement 2020.
- Questions diverses.

Première résolution : Demande d'entrée de l'activité boxe à l'USB:

Kévin Rougon présente l'activité :

Nombre de personnes : 15 pratiquants qui ont plus de 18 ans

Lieu : Salle du Dojo

Jours et horaires : mardi de 18h à 21h et jeudi de 19h à 22h

Pratique : Boxe pied/ poing et renforcement musculaire

Conditions d'accès : ouvert à tous

Encadrement : bénévole

Historique :

L'activité boxe/ multisports avait fait une demande pour rentrer à l'USB en 2018.

Les pratiquants ne souhaitaient pas créer de sections, seulement être rattaché à l'USB pour pratiquer leur activité sous couvert d'une association. L'activité a été nommée « multisports ». La demande avait été acceptée sous conditions que tous les pratiquants cotisent et prennent une licence Sport pour Tous. Un bulletin d'adhésion avec les demandes de licence leur ont été fourni. Aucune adhésion n'a été retournée durant la saison 2018-2019. Aucune adhésion ni licences enregistrées durant la saison 2018-2019.

Saison 2019-2020 : Kévin explique que cette saison a débuté tardivement. Les bulletins ont été transmis début novembre. L'activité s'est déroulée jusqu'aux vacances de Noël. Pendant la saison d'hiver, l'activité n'a pas eu lieu car la personne bénévole qui s'en occupe est en activité saisonnière. La reprise au printemps 2020 n'a pas eu lieu à cause du confinement. Aucune adhésion ni licence enregistrées également pour la période 2019-2020.

Deux années consécutives dont une particulière (COVID) où les pratiquants ont eu accès à la salle du Dojo sous couvert de l'USB sans que les personnes adhèrent à l'USB et prennent des licences.

Saison 2020-2021 : l'USB souhaite que l'activité boxe se régularise et adopte les statuts et règlements de l'USB.

Deux propositions s'offrent à eux :

1. Fusion avec la section Full contact avec bureau commun
2. Création d'une section à part entière avec création d'un bureau et même fonctionnement que toutes les autres sections de l'USB.

Kévin expliquent que les personnes pratiquants l'activité boxe ne souhaitent pas créer de sections au sein de l'USB. Ils ne veulent pas s'occuper de la partie administrative, seulement pratiqué.

La première proposition va être donc être étudiée avec les membres du CA du Full contact lors de leur prochaine AG. Brigitte Thomas en profite pour annoncer qu'ils ne pourront plus s'appeler Full contact car ils ne sont pas affiliés à leur fédération.

Rappels :

Dojo limité à 12 personnes maximum pour les pratiques sportives

Les licences sont obligatoires et elles doivent être prises en début de saison.

Gaël Engelbert, ancien pratiquant dans un club de boxe, souligne que la pratique de cette activité est en général hyper règlementée et hyper structurée au sein des clubs.



Blanche Bès Serre-Ponçon

L'USB va se renseigner de son côté pour savoir s'il est nécessaire d'avoir un encadrant diplômé.

En attendant, les pratiquants de l'activité boxe ne sont plus sous couvert de l'USB.

Un courrier sera adressé au responsable Boxe / Multisports avec copie aux mairies afin de lui signifier que leurs activités ne sont pas sous le couvert de l'USB.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.

Deuxième résolution : Reprise des activités et protocoles sanitaires:

Escalade : reprise de l'activité normalement

Randonnée : reprise de l'activité. Assemblée générale faite

Ski : Reprise prévue début de saison hiver. Certains enfants du club vont être licenciés pour permettre de partir en stage de ski aux vacances de la Toussaint. AG programmée le 26 septembre

Tennis : de nouveaux pratiquants se sont manifestés. La section a espoir que l'activité se relance. AG programmée le 5 octobre.

Badminton : reprise de l'activité. 13 enfants et 10 adultes. La section recherche un encadrant pour les enfants le jeudi soir.

Pétanque : Année blanche pour la saison 2020. Tous les concours ont dû être annulés. La section a été fortement impactée par les mesures sanitaires.

Gymnastique Volontaire : reprise en douceur pour les pratiquants. Faible fréquentation aux premières séances. Certains sont frileux par rapport aux mesures sanitaires, d'autre craignent un nouveau confinement et du coup un nouvel arrêt de l'activité. AG faite.

Full contact : Reprise avec quelques adultes et adolescents. AG prévue le 9 octobre.

Moto : Nouveau trésorier : Thibaut Giacomi. Les bénévoles sont en train de préparer le Trial prévu le 4 octobre. AG prévue le 16 octobre.

Foot : Reprise futsal. AG faite.

Course d'orientation : Organisation du Raid de la Blanche. AG prévue le 12 octobre.

Tennis de table : Suite à plusieurs demandes pour la pratique du tennis de table pour les enfants et adolescents. Raphaël Marie a accepté de les encadrer. Un nouveau créneau pour les enfants et ados a été ouvert le mercredi de 17h30 à 18h30.

Proposition de fusionner le tennis de table avec la section tennis et la section badminton.

Ces propositions seront étudiées lors des prochaines AG du Tennis et du Badminton.

Création d'un bureau unique avec un représentant minimum de ces trois activités.

Bulletin d'adhésion tarif unique à étudier et prise de licence Sport pour Tous ou autre licence selon l'affiliation.

Cette section regrouperait toutes les sections jeux de raquettes.

Programmation de l'AG de l'USB : samedi 7 novembre à 16h00. L'AGE pour l'adoption des nouveaux statuts se tiendra juste avant l'AG à 15h30.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.

Troisième résolution : Répartition de la subvention de fonctionnement 2020.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de répartir les subventions à chaque section comme suit, sachant qu'elles peuvent évoluer en fonction des besoins de chacun :



Auto passion : 500€
Badminton : 150€
Basket : 900€
Boules : pas eu de fonctionnement cette année en raison des mesures sanitaires. En attente.
Course d'orientation : 1000€
Escalade : 750€
Foot : 400€
Full contact : 150€
GV : 100€
Hockey : en sommeil
Moto : 1000€
Natation : pas eu de fonctionnement cette année en raison des mesures sanitaires. En attente.
Randonnée : 500€
Ski Alpin : 3000€
Tennis : 100€
VTT : en attente

Montant total : 8650€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.

Questions diverses :

Il n'y a pas de questions diverses.

Le Président, Gilbert MATHIEU

La Secrétaire de séance, Nancy DAUMAS